



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél.(31-70-302 23 23). Télégr.: Intercourt, La Haye.  
Télécopie (31-70-364 99 28). Télex 32323. Adresse Internet : [http:// www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

**Communiqué**

non officiel  
pour diffusion immédiate

N° 99/12

Le 8 mars 1999

**Affaire LaGrand**  
**(Allemagne c. Etats-Unis d'Amérique)**

**Fixation des délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite**

LA HAYE, le 8 mars 1999. La Cour internationale de Justice (CIJ) a fixé les délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite dans l'affaire LaGrand (Allemagne c. Etats-Unis d'Amérique).

L'Allemagne doit déposer un mémoire d'ici le 16 septembre 1999 et les Etats-Unis un contre-mémoire d'ici le 27 mars 2000.

La Cour a fixé ces délais par une ordonnance en date du 5 mars 1999, compte tenu des vues exprimées par les Parties et de l'ordonnance de mesures conservatoires qu'elle a rendue le 3 mars 1999.

La suite de la procédure a été réservée.

L'Allemagne a saisi la Cour le 2 mars 1999 d'un différend qui l'oppose aux Etats-Unis au sujet de violations alléguées de la convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires dans une affaire concernant Karl et Walter LaGrand, deux ressortissants allemands reconnus coupables d'homicide volontaire en Arizona. Elle affirme que ceux-ci ont été «jugés et condamnés à mort sans qu'on les ait informés de leur droit à bénéficier de l'assistance consulaire», comme l'exige la convention de Vienne.

Karl LaGrand, âgé de 35 ans, a été exécuté le 24 février 1999. Son frère Walter, 37 ans, l'a été le 3 mars 1999, après que la Cour eut, peu auparavant, rendu une ordonnance indiquant des mesures conservatoires. Dans cette ordonnance, adoptée à l'unanimité, la Cour avait appelé les Etats-Unis à «prendre toutes les mesures dont ils disposent» pour que Walter LaGrand ne soit pas exécuté tant qu'une décision définitive n'aurait pas été rendue dans l'affaire que l'Allemagne a porté devant elle.

Site Internet de la Cour: <http://www.icj-cij.org>

Département de l'information

M. Arthur Witteveen, secrétaire de la Cour (tél: 31-70-302 2336)

Mme. Laurence Blairon, attachée d'information (tél: 31-70-302 2337)

Adresse électronique: [information@icj-cij.org](mailto:information@icj-cij.org)